AR Prefecture
024-200040400-20230530-2023_98BIS-DE
Reçu le 07/06/2023

2023/ 98 BIS du 30 mai 2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le 30 mai 2023, le conseil Communautaire s'est réuni au restaurant d'application de la MFR de Siorac de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 23 mai 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	40	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Romain Perruchaud – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche — Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Pierre Janaillac – Julie Bordet – Marion Lafaye - Régis Defraye – Joëlle Saint Martin - Patrick lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Jean-Claude Desport
Titulaires absents	18	Bernadette Bazinet – Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup – Jean-Marcel Beau – Joël Constant – Clément Lemercier – Nicolas Platon – Catherine Esculier – Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand – Edwige Badel - Jean-Pierre Paretour -
Procurations	11	Lisa Boyer à Jean-Claude Desport Michel Desmoulin à Murielle Cassier Jean-Marcel Beau à Jean-Pierre Paretour Joël Constant à Bruno Limerat Clément Lemercier à Ludovic Gillaizeau Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Catherine Esculier à Christine Laurent Bernard Saint Martin à Philippe Chotard Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Edwige Badel à Julie Bordet

AR Prefecture

024-200040400-20230530-2023_98BIS-DE
Reçu le 07/06/2023

DELIBERATION N° 2023 / 98 BIS : (Code Nomenclature /7.10)
DATE : 30 MAI 2023
RAPPORTEUR : Didier Bazinet
OBJET : Assujettissement à la TVA de l'opération Besse et Aupy

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts qui prévoit l'assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée des opérations réalisées au titre du développement économique à caractère industriel et commercial.

Suite à l'acquisition depuis le 23 mai dernier des anciens locaux de l'entreprise « Besse & Aupy », la CCPR doit engager des travaux de réhabilitation du bâtiment.

Il convient d'assujettir à la TVA l'opération 78 « Locaux Besse et Aupy ». Cette opération retracera l'ensemble des dépenses et des recettes de l'activité.

Il est demandé au conseil communautaire :

- De bien vouloir délibérer sur l'option d'assujettissement à la TVA, à date d'effet du 1er juin 2023, pour l'opération « locaux Besse & Aupy » du Budget Principal, n° trésorerie 45000, n° siret 20004040000018.

Cette délibération sera accompagnée d'une demande de rescrit à la DDFIP.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

D'assujettir l'opération n°78 « Locaux Besse et Aupy » à la TVA, à date d'effet du 1er juin 2023.

Francis Duverneuil ne prend pas part au vote

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 51
Votes contre :0
Abstentions : 0

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Signé électroniquement le 05/06/2023 à 17:18
par Didier BAZINET

La secrétaire de séance du 30 mai 2023
Murielle Cassier

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBERAC

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 05/06/2023 17:18:17